

PLAN DU PARCOURS

RÈGLES LOCALES SPÉCIFIQUES

S'appliquent en complément des Règles de Golf et des Règles Locales permanentes des Epreuves Fédérales

HORS LIMITES

Aux trous n°10, 13 et 14, les clôtures électriques définissent le hors limites et sont elles-mêmes hors limites. Une balle qui traverse une route définie comme hors limites et qui s'immobilise de l'autre côté de la route sur le terrain, est considérée comme hors limites. Lorsque la limite du terrain est constituée par un fossé, le fossé est lui-même hors limites et, en l'absence de balisage, la balle est hors limites lorsqu'elle a franchi la ligne de rupture de pente entre le fossé et le terrain.

OBSTRUCTIONS INAMOVIBLES

Tous les chemins et routes du terrain dont la surface est recouverte de matériaux rapportés. Les jeunes arbres identifiés par un tuteur (pour le dégagement, c'est l'ensemble arbre/tuteur/cuvette au pied de l'arbre, qui constitue l'obstruction inamovible).

LIGNES ELECTRIQUES AERIENNES

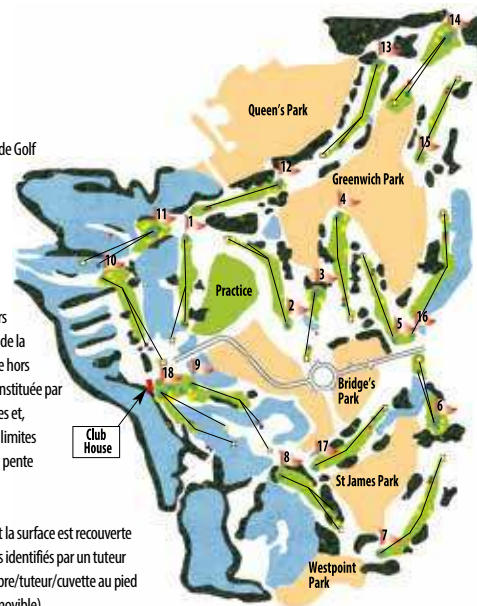
Si la balle heurte une ligne électrique aérienne, le coup est annulé et le joueur doit jouer une balle aussi près que possible de l'emplacement d'où la balle d'origine avait été jouée conformément à la Règle 20-5 (Jouer le coup suivant d'où le coup précédent avait été joué).

DROPPING-ZONES

Au trou n°11 :

Lorsque la balle a franchi en dernier la lisière de l'obstacle d'eau latéral situé autour du green, en option supplémentaire à celles de la Règle 26-1, les joueurs peuvent, avec un coup de pénalité, dropper une balle dans la DZ située derrière le green.

Lorsque la balle repose dans le Terrain en Réparation situé à proximité du green, sur la gauche, en option supplémentaire à celle de la Règle 25-1, les joueurs peuvent, sans pénalité, dropper une balle dans la DZ située derrière le green.



DOMAINE DE CICÉ-BLOSSAC
EXCLUSIV



CARTE DES SCORES

18 trous - 18 holes

Par 72 - 6117 m

GOLF DE CICÉ-BLOSSAC

35170 BRUZ

+33 (0)2 99 52 79 79

contact@exclusivgolf-cice.fr - www.exclusivgolf-cice.fr

© UGOLF - 2017

TROUS		1	2	3	4	5	6	7	8	9	ALLER
HOMMES	Repères 1	347	489	176	341	380	179	485	307	372	3076
	Repères 2	336	478	161	330	372	169	474	298	302	2920
	Par	4	5	3	4	4	3	5	4	4	36
	Coups reçus	7	3	15	17	5	11	9	13	1	
DAMES	Par	4	5	3	4	4	3	5	4	4	36
	Repères 3	282	404	150	289	318	159	403	263	294	2562
	Repères 4	272	391	107	280	309	149	392	258	273	2431

SLOPES	1	2	3	4
Slopes Messieurs	143	137	130	127
Slopes Dames	-	-	132	126

Le joueur

Le marqueur

10	11	12	13	14	15	16	17	18	RETOUR	ALLER	TOTAL
320	143	318	446	189	353	518	394	360	3041	3076	6117
311	137	305	436	172	343	505	383	313	2905	2920	5825
4	3	4	5	3	4	5	4	4	36	36	72
10	8	16	18	14	12	4	6	2			
4	3	4	5	3	4	5	4	4	36	36	72
271	133	268	366	162	298	443	337	285	2563	2562	5125
258	67	261	356	138	286	428	327	276	2397	2431	4828

Parcours joué depuis les repères	1	2	3	4
SSS Dames	-	-	74,0	71,9
SSS Hommes	73,1	71,6	68,1	66,6